

# Devoirs en TS1 CIRA ( TS1 Alternants + FI )

Devoirs surveillés salle 326

Année 2017-2018

Dès la première alternance, à partir du vendredi 15 Septembre, le créneau du Vendredi 13h40-15h40 est consacré à des devoirs surveillés, par **M. BARTOLOMEI**. Ce dispositif permet de minimiser les devoirs en classe dans chaque matière (sujets souvent communs aux 2 classes en fonction des collègues) et de pouvoir utiliser au mieux les heures d'enseignement.

Les dates retenues sont les suivantes :

dates	Matière en TS1
Vendredi 15/09/2017	Maths 2h ( révisions tronc commun de terminale )
Vendredi 22/09/2017	Français 2h
Vendredi 29/09/2017	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 06/10/2017	Instrumentation 1h - Régulation 1h
Vendredi 17/11/2017	Automatismes 1h - Electricité 1h
Vendredi 24/11/2017	Maths 1h - Physique 1h
Vendredi 01/12/2017	Chimie 1h - Instrumentation 1h
Vendredi 08/12/2017	Régulation 1h - Electricité 1h
Vendredi 15/12/2017	Automatisme 1h - Maths 1h
Vendredi 19/01/2018	Français 2h
Vendredi 26/01/2018	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 02/02/2018	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 09/02/2018	Instrumentation 1h - Automatisme 1h
Vendredi 16/03/2018	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 23/03/2018	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 30/03/2018	Régulation 2h
Vendredi 06/04/2018	Instrumentation 2h
Vendredi 18/05/2018	Automatismes 2h
Vendredi 25/05/2018	Français 2h
Vendredi 01/06/2018	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 08/06/2018	indéterminé pour l'instant

## Destinataires :

- ☞ Les enseignants des matières correspondantes ( cours ) : *Barthot, Gonzalez, Charroin, Clément, Delvolve, Gent, Manuel, Bescond, Nenzel, Bartolomei, Duez, Miloni, Rey.*
- ☞ Délégués des classes ( TS1 Alternants + FI )
- ☞ Mme Le Proviseur adjoint
- ☞ M. Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

## Mode opératoire :

Comme chaque année les sujets doivent être remis au plus tard la veille au soir photocopiés à M. BARTOLOMEI, avec l'indication de la classe, du professeur et de la matière en précisant clairement l'autorisation de l'usage de la machine à calculer.

# Devoirs en TS2 CIRA ( TS2 ALTERNANTS + FI )

Devoirs surveillés salle 326

Année 2017-2018

Dès la première alternance, à partir du Vendredi 22 Septembre, le créneau du Vendredi matin 10h15-12h10 est consacré à des devoirs surveillés, par **M. DUEZ**. Ce dispositif permet de minimiser les devoirs en classe dans chaque matière (sujets souvent communs aux 2 classes en fonction des collègues) et de pouvoir utiliser au mieux les heures d'enseignement. Attention, les séances permettent de faire des **devoirs d'une durée de 1h soit 2 devoirs par semaine**.

Les dates retenues sont les suivantes :

dates	Matière en TS2
Vendredi 22/09/2017	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 29/09/2017	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 06/10/2017	Instrumentation - Régulation 2h
Vendredi 13/10/2017	Automatismes 1h - Maths 1h
Vendredi 17/11/2017	Français 2h
Vendredi 24/11/2017	Chimie 1h - Electricité 1h
Vendredi 01/12/2017	Instrumentation - Régulation 2h
Vendredi 08/12/2017	Physique 1h - Automatismes 1h
Vendredi 12/01/2018	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 19/01/2018	Français 2h
Vendredi 26/01/2018	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 02/02/2018	Instrumentation - Régulation 2h
Vendredi 09/02/2018	Automatismes 2h
Vendredi 09/03/2018	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 16/03/2018	Physique 1h - Chimie 1h
Vendredi 23/03/2018	Français 2h
Vendredi 30/03/2018	Automatismes 2h
Vendredi 06/04/2018	Instrumentation - Régulation 2h
Vendredi 04/05/2018	Maths 1h - Electricité 1h
Vendredi 11/05/2018	Physique 1h - Chimie 1h

## Destinataires :

- ☞ Les enseignants des matières correspondantes ( cours ) : *Gonzalez, Charroin, Prunayre, Bescond, Bartolomei, Duez, Miloni, Girod.*
- ☞ Délégués de classe ( TS2 ALTERNANTS + FI )
- ☞ Mme Le Proviseur adjoint
- ☞ M. Le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques

## mode opératoire :

Comme chaque année les sujets doivent être remis au plus tard la veille au soir à M. Duez, avec l'indication de la classe, du professeur et de la matière.

P.Y. DUEZ 04/09/2017